

AVIS N° 047-2025 / DCBR / DG

ETAT DU BURKINA 6,50 % 2020-2028

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 20 mars 2025, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligatoire dénommé « Etat du Burkina 6,50 % 2020-2028 » pour un montant global de 14 320 794 250 (quatorze milliards trois cent vingt millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Coris Bourse ; 01 BP 6585 Ouagadougou ; Tél (226) 25 53 14 85 ; E-mail : corisbourse@coris-bourse.com .

Fait à Abidjan, le 03 mars 2025

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

Central * DC / BR * Banque
Dépositaire
LE DIRECTEUR
GENERAL
de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA